



CC de Forez-Est (Siren : 200065894)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Feurs
Arrondissement	Montbrison
Département	Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre TAITE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	13, avenue Jean Jaurès
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	42110 FEURS
Téléphone	04 77 28 29 30
Fax	04 77 26 29 40
Courriel	feursenforez@yahoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	65 404
-----------------------------	--------

Densité moyenne

117,72

Périmètre

Nombre total de communes membres : 42

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
42	Avezieux (214200107)	1 702
42	Balbigny (214200115)	2 892
42	Bellegarde-en-Forez (214200131)	2 036
42	Bussièrès (214200297)	1 559
42	Chambéon (214200412)	645
42	Chazelles-sur-Lyon (214200594)	5 530
42	Civens (214200651)	1 468
42	Cleppé (214200669)	532
42	Cottance (214200735)	759
42	Cuzieu (214200818)	1 565
42	Épercieux-Saint-Paul (214200883)	772
42	Essertines-en-Donzy (214200909)	498
42	Feurs (214200941)	8 488
42	Jas (214201139)	245
42	Marclopt (214201352)	571
42	Mizérieux (214201436)	508
42	Montchal (214201485)	510
42	Montrond-les-Bains (214201493)	5 550
42	Néronde (214201543)	517
42	Nervieux (214201550)	1 038
42	Panissières (214201659)	2 964
42	Pinay (214201717)	291
42	Poncins (214201741)	1 191
42	Pouilly-lès-Feurs (214201758)	1 241
42	Rivas (214201857)	735
42	Rozier-en-Donzy (214201931)	1 462
42	Saint-André-le-Puy (214202004)	1 544
42	Saint-Barthélemy-Lestra (214202020)	703
42	Saint-Cyr-de-Valorges (214202137)	322
42	Saint-Cyr-les-Vignes (214202145)	1 077
42	Sainte-Agathe-en-Donzy (214201964)	120
42	Sainte-Colombe-sur-Gand (214202095)	402
42	Saint-Jodard (214202418)	396
42	Saint-Laurent-la-Conche (214202517)	592
42	Saint-Marcel-de-Félines (214202541)	809
42	Saint-Martin-Lestra (214202616)	926
42	Saint-Médard-en-Forez (214202640)	989
42	Salt-en-Donzy (214202962)	567
42	Salvizinet (214202970)	628
42	Vailleille (214203192)	701

42	Veauce (214203234)	9 107
42	Violay (214203341)	1 252

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
4.3 <i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</i> : ? Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. ? Déchetterie ? Etude, création et aménagement des bords de Loire sur les sites de Fonds Fenouillet, Gour de Randan et Bec du Lignon ? Etude, création et aménagement des sentiers des bords de Loire ? Etude relative au Plan Patrimoine et Paysager intercommunal ? Etude, travaux et animation des politiques rivières sur la rive droite de la Loire dans le cadre de procédures de gestion concertée des cours d'eau ? Suivi des systèmes privés d'assainissement non collectif ?
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>la délibération du conseil communautaire du 24 juillet 2014 approuve la modification des statuts, et intègre dans l'article 4-6 "actions sociales spécifiques" le paragraphe : Secteur santé - actions en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé - création, construction, aménagement et gestion des maisons de santé et ou d'un pôle de santé.</i>
- Action sociale
<i>Emploi : - Participation à la mise en place et au fonctionnement de la maison de l'emploi du Forez - Participation à des actions, contrats ou conventions visant à l'insertion des demandeurs d'emploi dans le monde du travail (PLIE, mission locale) - Service à la personne - participation au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) - Réflexion pour le développement des services de proximité auprès des personnes âgées et handicapées. Etude, élaboration et animation des politiques contractuelles de développement social passées avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, un EPCI ou une Commune,</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
<i>Réflexion pour le développement et l'aménagement des espaces destinés à la petite enfance ainsi qu'aux nouveaux modes de garde pour les jeunes enfants - Relais Assistance Maternelle Arrêté SPM n° 2009-127 du 03-08-2009 complétant cet article 4.7 par : "construction, l'aménagement et la gestion des crèches, haltes garderie et jardins d'enfants" et décidant pour ce faire de "construire une structure en mesure d'accueillir une crèche-jardin d'enfants jusqu'à 60 places, que l'agrément sollicité sera entre 30 et 60 places au départ, suivant les demandes émises par les familles dans l'année de la construction, que la crèche de Feurs ne sera transférée à la communauté de communes que lorsque le bâtiment sera construit et que lorsque la nouvelle crèche sera en mesure d'accueillir les enfants de toute la communauté de communes de Feurs-en-Forez, que les crèches de la communauté de communes de Feurs-en-Forez gérées par des associations pourront être soutenues par la CCFF, dans une limite et suivant des critères qui seront fixés ultérieurement par le conseil communautaire".</i>
Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. ~~Politique locale de construction et soutien aux activités commerciales~~
 industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. Sont d'intérêt communautaire les 6 zones de la Communauté de communes de Feurs-en-Forez : ? Zone du Forum I à Feurs ? Zone su Forum I à Feurs ? zone des Places à Civeness ? zones du Pré Coton Pouilly-lès-Feurs ? Zone de l'Etang à Marclopt ? zone du canal à Chambéon zone du Fond de l'Or à Cleppé ? toute nouvelle zone créée à compter du 1er janvier 2007 d'une superficie supérieure à 1 hectare.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

Arrêté SPM n° 2009-127 du 03-08-2009 complétant cet article 4.7 par : "construction, l'aménagement et la gestion des crèches, haltes garderie et jardins d'enfants" et décidant pour ce faire de "construire une structure en mesure d'accueillir une crèche-jardin d'enfants jusqu'à 60 places, que l'agrément sollicité sera entre 30 et 60 places au départ, suivant les demandes émises par les familles dans l'année de la construction, que la crèche de Feurs ne sera transférée à la communauté de communes que lorsque le bâtiment sera construit et que lorsque la nouvelle crèche sera en mesure d'accueillir les enfants de toute la communauté de communes de Feurs-en-Forez, que les crèches de la communauté de communes de Feurs-en-Forez gérées par des associations pourront être soutenues par la CCFF, dans une limite et suivant des critères qui seront fixés ultérieurement par le conseil communautaire".

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

4.5 \hat{c} CULTURE TOURISME SPORT EDUCATION En matière de développement sportifs d'intérêt communautaire : ? Gestion, extension et entretien du stade Nautique « Forez Aquatic » et transports des scolaires de la Communauté de communes de Feurs-en-Forez liés à cet équipement ? politique en faveur du développement des activités nautiques et soutien à des manifestations sportives organisées dans le cadre du stade nautique « Forez Aquatic »

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

4.2 \hat{c} AMENAGEMENT DE L'ESPACE : ? schéma de cohérence territoriale ? schéma de secteur ? étude, élaboration et animation d'un projet de territoire ? ZAC et ZAD d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les ZAC et ZAD à vocation économique de plus de 1 hectare. ? étude, élaboration et animation des politiques contractuelles de développement territorial passées avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, un EPCI ou une Commune,

- Constitution de réserves foncières

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

STATUTS - Arrêté n° 2013-092 du 14 juin 2013 autorisation urbanisme ARTICLE 1er : Les statuts de la Communauté de Communes de Feurs-en-Forez sont modifiés comme suit : - l'article 4-4 "politique du logement et cadre de vie" est complété par la compétence "instruction des autorisations en matière d'urbanisme pour le compte des communes".
 ARTICLE 2 : Cette compétence sera effective à compter du 1er octobre 2013.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

4.5 \hat{c} CULTURE TOURISME SPORT EDUCATION ? élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique qui concerne l'ensemble du territoire.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

4.4. POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE ? Mise en œuvre et suivi de toutes les études et réalisations relatives à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ? Aménagement et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- NTIC (Internet, câble...)

4.6. TIC ? Elaborer et mettre en place une stratégie visant à développer les infrastructures et les usages en matière de technologie de l'information et de la communication sur le territoire de la communauté de communes ? Mise en place d'un SIG à l'échelle communautaire ou d'un réseau intranet entre les structures publiques du territoire ? Mise en place, animation et promotion d'un espace public numérique ou de tout outil visant à la promotion des TIC

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Participation à la gestion d'une fourrière animale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
42	Syndicat interdépartemental mixte à la carte pour l'aménagement de la Coise et ses affluents et du Volon (254202278)	SM fermé	543 383
45	Etablissement public Loire (254502008)	SM ouvert	4 034 863
42	Roannaise de l'eau (200094662)	SM fermé	259 971
42	SYDEMER (200017424)	SM fermé	644 635
42	SM d'aménagement et d'entretien Loire Toranche (SMAELT) (200006997)	SM fermé	101 466
42	SM du SCOT du Sud Loire (254202195)	SM fermé	607 099

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)